

OBJECTIF DE GESTION ET STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

WF ACTIONS EUROPE a pour objectif d’optimiser la performance par une gestion active d’un portefeuille d’actions ou de titres assimilés éligibles au PEA. Les valeurs européennes de grande et moyenne capitalisation sont privilégiées, sans discrimination de secteur d’activité. Le FCP investit au maximum 10% de l’actif total en produits dits ‘à risques’ (parts de FCPR, FCPI, actions de SCR, par le biais d’OPC ou en direct dans des actions de sociétés cotées sur un marché réglementé ou organisé, dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d’euros au moment de l’investissement). Le fonds peut également investir jusqu’à 25% de son actif dans des produits de taux dont la signature est au moins égale à BBB- par Standard & Poor’s ou équivalent ; la poche obligataire présentant une sensibilité comprise entre -3 et +7. L’objectif de gestion de l’OPCVM est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) tels que l’empreinte environnementale, la diversité et l’égalité, les droits de l’homme, et la politique en matière éthique. L’objectif est la construction d’un portefeuille ESG de qualité reposant sur une méthodologie interne impliquant des exclusions. De plus amples informations relatives à notre méthodologie propriétaire figurent dans notre politique ESG, disponible sur notre site internet. WF ACTIONS EUROPE est éligible au PEA .

ENCOURS GLOBAL ²	5,8 M€	VALEUR DE LA PART	194.54 €
PERFORMANCE 2025	-6,71%	PERFORMANCE ANNUALISEE ¹	0,56%

¹ Depuis la création le 12/07/04 ² Données au 30/04/26

PERFORMANCES AU 30 avril 2026

Performances cumulées sur 9 ans glissants



**Eurostoxx50 Net Return*
Les performances de l'OPC sont calculées dividendes nets réinvestis et nettes de frais de gestion. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Investir dans le coté présente un risque de perte en capital.
Données au 30/04/26

MESURES DE RISQUE

	1 an	3 ans
Tracking Error	7,37%	6,52%
Volatilité OPC	15,7%	14,9%
Vol. indice	15,1%	15,1%
Ratio de Sharpe	-0,64	-0,49
Info.Ratio	-3,12	-2,82
Max. Drawdown	-18,2%	-28,3%
Indice Drawdown	-10,9%	-16,4%

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

PROFIL DE RISQUE

Risque le pus faible

Risque le plus fort

1234567

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de la société de gestion de vous payer. Ce produit a été classé 4 sur 7 : les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

LES GERANTS

Lionel Daguzan

Sothira Ngauv

Brandon Khieu

Marie Fauchoux

CARACTERISTIQUES

Code ISIN : FR0007025291

Code Bloomberg : WFEUROP FP Equity

Forme Juridique : OPCVM de droit français

Date d'agrément : 17 août 1998

Eligible PEA : Non

Devise du fonds : EUR

Souscriptions et Rachats : Avant 12h

Souscription minimale : 1 part

Droits d'entrée / sortie : Néant

Frais de gestion : 1.95%

Commission de surperformance : Néant

Affectation des résultats : Capitalisation

Horizon de placement : 5 ans

Dépositaire : Caceis Bank

Publication de la (VL) : J+1 ouvré

Valeur liquidative : Calculée sur la base des cours de clôture de J

Valorisation : Quotidienne

Règlement : J+1 ouvré

Les cotations, les prix et les rendements des actifs correspondent aux cours du marché à la date d'édition de ce document. Les produits et instruments financiers sont susceptibles de connaître des variations de valeur significative.

RISQUES DE PORTEFEUILLE

La politique d’investissement du Fonds l’expose principalement aux risques suivants :

- Risque actions
- Risque de change
- Risque de contrepartie
- Risque de crédit
- Risque de durabilité

- Risque de perte en capital
- Risque de taux
- Risque juridique
- Risque lié à l'investissement sur les pays émergents
- Risque lié à la gestion discrétionnaire
- Risque opérationnel

ANALYSE DU PORTEFEUILLE

COMMENTAIRE DE GESTION

En avril, les marchés actions européens ont enregistré une performance positive mais sensiblement inférieure à celle des indices américains. Le Stoxx 600 termine le mois en progression de 5.6%, perdant ainsi l'avance gagnée sur le S&P 500 (en euro) en début d'année. Sur le plan sectoriel, les valeurs de l'énergie et des services aux collectivités ont surperformé dans un environnement de prix du pétrole élevés. À l'inverse, les valeurs de la santé ont souffert, à l'instar d'Essilor après la publication de résultats et de perspectives jugés décevants.

Le conflit américano-iranien et la fermeture du détroit d'Ormuz ont constitué le thème dominant du mois. Etant particulièrement exposée à la hausse des coûts de l'énergie qui découle du blocage du détroit d'Ormuz, l'union européenne risque un choc stagflationniste. En effet, la croissance du T1 est ressortie quasi-nulle à +0.1%, tandis que l'inflation en zone euro accélérerait à 3% en avril, en partie tirée par la hausse du prix du pétrole. Les indices PMI composites, en contraction en avril pour la première fois en seize mois, signalent un possible ralentissement de l'activité au T2 si la pression énergétique devait se maintenir. Dans ce contexte, la BCE qui a abaissé ses prévisions de croissance à 0.9% pour 2026, a maintenu ses taux directeurs inchangés à 2% lors de sa réunion du 30 avril. Si cette décision était anticipée, le marché table sur une hausse de taux dès le mois de juin 2026.

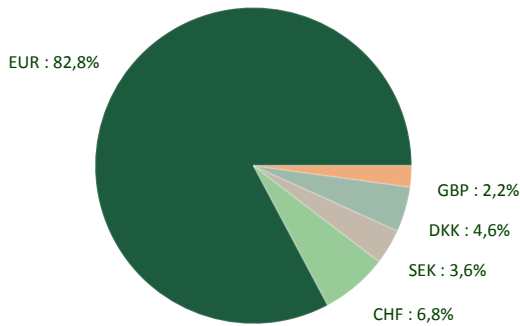
Sur le mois, nous avons initié une position sur Prysmian et allégé Assa Abloy, Michelin, Lonza, Euronext et Kingspan.

PORTEFEUILLE

Nombre de lignes en portefeuille : 30

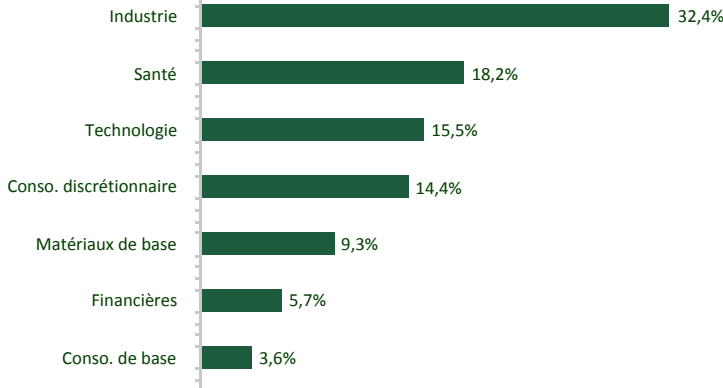
Exposition Devises

(en % actif net)



Exposition sectorielle

(en%actifnet)



PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS (%)

Emetteur	% actif
Asml Holding NV	9,3%
Schneider Electric SE	7,0%
Air Liquide SA	5,9%
Airbus SE	4,6%
Sap SE	4,0%
Lonza Group Ag-reg	3,9%
Euronext NV	3,8%
L'oreal	3,6%
Ferrari NV	3,6%
Assa Abloy Ab-b	3,6%
49,5%	

PRINCIPAUX MOUVEMENTS

Entrée(s)	Sortie(s)
	Givaudan-reg
Renforcement(s)	Allégement(s)
Prysmian Spa	Lvmh Moet Hennessy Louis Vui
Astrazeneca PLC	Sap SE
Airbus SE	Air Liquide SA

CONTRIBUTIONS A LA PERFORMANCE

Plus fortes	
Schneider Electric SE	1,07%
Asml Holding NV	0,83%
Prysmian Spa	0,63%
Plus basses	
Essilorluxottica	-0,35%
Lonza Group Ag-reg	-0,21%
Astrazeneca PLC	-0,14%

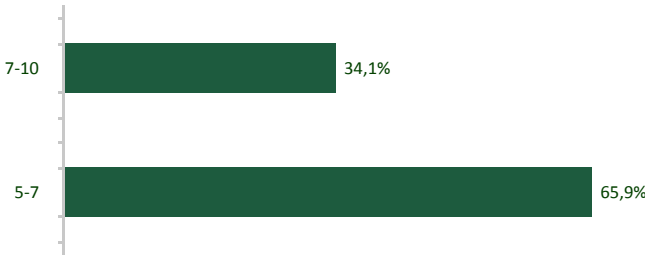
ESG

Note ESG* = 7/10

Fonds Article 8 SFDR

Durabilité** = 60,2%

Répartition notes ESG des valeurs



Les cotations, les prix et les rendements des actifs correspondent aux cours du marché à la date d'édition de ce document. Les produits et instruments financiers sont susceptibles de connaître des variations de valeur significative. Ce document non contractuel à caractère commercial ne constitue pas une offre de souscription. Avant tout investissement, il est recommandé de vous renseigner auprès de votre conseiller habituel. Les prospectus et KID sont disponibles sur www.banquewormser.com (rubrique : Placements cotés).

*selon notre méthodologie propriétaire disponible sur le site internet www.banquewormser.com
**pourcentage d'actif net durable, selon notre méthodologie propriétaire

RISQUES DE PORTEFEUILLE

- Profil de risque :

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

- Risque de perte en capital :

Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

- Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion est discrétionnaire et repose sur l'anticipation de l'évolution des différentes actions de l'univers d'investissement. Il existe donc un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les actions ou les secteurs les plus performants.

- Risque action (maximum 120%) :

La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPC. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative de l'OPC pourra être amenée à baisser. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour ceux-ci.

- Risque de taux (maximum 25%) :

Il existe un risque de taux, en raison d'une exposition aux marchés obligataires. En effet, la valeur des obligations à taux fixe baisse en cas de hausse ou de baisse des taux d'intérêt, ce qui peut entraîner une diminution de la valeur liquidative.

- Risque lié à l'investissement sur les pays émergents :

L'attention des investisseurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

- Risque de crédit (maximum 25%) :

Le portefeuille peut être exposé au risque de défaut ou d'évolutions des signatures des émetteurs détenus. Une dégradation de ces signatures pourrait provoquer une baisse des cours des titres détenus en portefeuille et ainsi une baisse de la valeur liquidative du fonds.

- Risque de change (maximum 25%) :

WF ACTIONS EUROPE est exposé à un risque de change à concurrence des investissements libellés dans une devise différente de celle de la comptabilisation du fonds. La valeur liquidative de WF ACTIONS EUROPE pourra baisser si le taux de change varie.

- Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie résulte de toutes les opérations de gré à gré (les contrats financiers, les acquisitions et cessions temporaires de titres et les garanties financières) conclues avec la même contrepartie. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Dans ce cas, la valeur liquidative pourrait baisser.

- Risque de durabilité

Le risque de durabilité désigne un événement relatif à l'environnement, le social ou à la gouvernance (ESG) qui, s'il se produit, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel significatif sur la valeur des investissements réalisés par le fonds. Les risques de durabilité peuvent représenter un risque en soi ou avoir un impact, parfois significatif, sur d'autres risques, tels que (mais sans s'y limiter) les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être fondée sur des données ESG difficiles à obtenir, incomplètes, estimées, périmées et/ou autrement sensiblement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

Les risques de durabilité sont liés, mais sans s'y limiter, aux événements liés au climat résultant du changement climatique (ou risques physiques) ou à la réaction de la société au changement climatique (ou risques de transition), qui peuvent entraîner des pertes imprévues pouvant ainsi affecter les investissements et la situation financière du fonds. Des événements sociaux ou des lacunes de gouvernance peuvent également se traduire par des risques de durabilité.

- Risque opérationnel

Il existe un risque de défaillance ou d'erreur des différents acteurs impliqués lié aux opérations sur titres. Ce risque intervient uniquement dans le cadre des opérations d'acquisition et cession temporaire de titres.

- Risque juridique

Il existe un risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties, lié notamment aux techniques efficaces de gestion de portefeuille.

WORMSER FRÈRES GESTION

Société de gestion titulaire de l'agrément AMF n° GP 97088 - SAS de droit français au capital de 1 400 000€
7 - 11 boulevard Haussmann, 75009 Paris / contact@wormsergestion.com

BANQUE WORMSER FRÈRES

Etablissement de crédit agréé par l'ACPR - SA de droit français au capital de 16 000 000€
7 - 11 boulevard Haussmann, 75009 Paris - www.banquewormser.com

Signatory of:



MENTIONS LEGALES

Ce document, à caractère commercial, constitue avant tout un rapport mensuel sur la gestion et les risques du compartiment. Il a pour objectif de vous fournir une information simplifiée sur les caractéristiques et l'évolution du compartiment au cours de la période écoulée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps et peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse.

Les performances sont présentées nettes de frais de gestion, mais hors fiscalité et frais d'entrée/sortie éventuels.

Avant toute décision d'investissement, l'investisseur est invité à prendre connaissance du Document d'Information Clé (DIC) et du prospectus, disponibles gratuitement sur simple demande ou sur le site internet www.banquewormser.com

L'investissement dans ce fonds comporte un risque de perte en capital, ainsi que d'autres risques décrits dans le DIC et le prospectus.

Ce fonds est géré par Wormser Frères Gestion, société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro d'agrément GP 97088, dont le siège social est situé au 7-11 boulevard Haussmann, 75009 Paris

GLOSSAIRE

Actif net : Valeur totale des actifs du fonds, déduction faite de l'ensemble des passifs. Il correspond à la valeur du portefeuille du fonds à une date donnée.

Allocation d'actifs : Répartition des investissements du fonds entre différentes classes d'actifs (actions, obligations, monétaire, etc.).

Durée de vie moyenne (ou duration) : Pour les fonds obligataires, il s'agit de la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt. Plus elle est élevée, plus la valeur du fonds sera sensible aux mouvements de taux.

Fonds à valeur liquidative quotidienne / hebdomadaire / mensuelle : Fréquence à laquelle la valeur liquidative du fonds est calculée et publiée.

Fonds article 6 / 8 / 9 (SFDR) : Classification selon le règlement européen SFDR :

Article 6 : le fonds n'intègre pas d'objectifs ESG.

Article 8 : le fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Article 9 : le fonds a un objectif d'investissement durable.

Indice de référence : Indice ou panier d'indices utilisé pour comparer la performance du fonds. Il ne constitue pas nécessairement un objectif de gestion, sauf si précisé dans la documentation réglementaire.

Indice Drawdown : Mesure de la perte maximale observée sur l'indice de référence entre un point haut et un point bas, sur une période donnée.

Information Ratio : Indicateur synthétique de l'efficacité du couple rendement/risque. Un ratio élevé signifie que le fonds surperforme régulièrement son indice de référence en prenant un risque contrôlé.

Max. Drawdown : Indicateur de la perte successive maximale observée sur la valeur d'un portefeuille, entre un plus haut et un plus bas, sur une période donnée.

Ratio de Sharpe : Indicateur de performance ajustée du risque. Il mesure la rentabilité obtenue par unité de risque. Plus il est élevé, plus le couple rendement/risque est considéré comme favorable.

Ratio < 0 : sous-performance par rapport à l'actif sans risque.

0 < Ratio < 1 : surperformance mais avec une prise de risque jugée excessive.

Ratio > 1 : surperformance sans prise de risque excessive.

Sensibilité : Indicateur principalement utilisé pour les fonds obligataires. Il mesure l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur la valeur du portefeuille. Une sensibilité élevée traduit une forte exposition aux mouvements de taux.

Tracking Error : Indicateur permettant de mesurer la volatilité de l'écart de performance entre le fonds et son indice de référence. Plus la tracking error est élevée, plus la performance du fonds s'écarte de celle de l'indice.

Valeur liquidative (VL) : Prix d'une part ou action du fonds à une date donnée. Elle est obtenue en divisant l'actif net du fonds par le nombre de parts en circulation.

Volatilité fonds (ou OPC) : Mesure de l'amplitude des variations de la valeur d'un fonds sur une période donnée. Elle permet d'apprécier la régularité ou l'instabilité de ses performances.

Volatilité indice : Mesure de l'amplitude des variations de l'indice de référence sur une période donnée. Elle permet de comparer le niveau de risque du fonds à celui de son benchmark.